

3138 - Un père qui vend une partie de ses biens à un de ses enfants

La question

Questions: Est-il permis à un homme de vendre une partie de ses biens à certains de ses enfants tout en sachant que certains d'entre eux peuvent acheter et d'autres ne le peuvent pas parce qu'ils ne possèdent rien.

La réponse détaillée

Il est permis de vendre une partie de ses biens à certains de ses enfants capables de les acheter , mais il faut alors les traiter comme des étrangers et ne leur accorder aucune préférence impliquant une discrimination par rapport à leurs autres frères.